

Les services professionnels, scientifiques et techniques d'hier à aujourd'hui

Les emplois dans les services professionnels, scientifiques et techniques ont connu un essor fulgurant ces dernières décennies. Leur progression a été nettement plus rapide que celle de la moyenne québécoise, tous secteurs d'activité confondus. Cette hausse du nombre de travailleurs a été rendue possible notamment parce que la nature des activités économiques s'est complexifiée. En parallèle, la main-d'œuvre québécoise a pu répondre à l'appel des employeurs. Les perspectives pour les services professionnels, scientifiques et techniques sont plutôt favorables, cependant, la cadence d'embauche ne sera pas la même que celle observée au cours des dernières années. La croissance de l'économie sera moins vigoureuse et l'avancée de l'emploi sera liée, entre autres, à la capacité d'exporter le savoir-faire québécois pour répondre à l'essor de la demande étrangère. Toutefois, pour suivre le mouvement, il faudra un bassin de main-d'œuvre qualifiée, compétente et polyvalente.

UNE HAUSSE APPRÉCIABLE

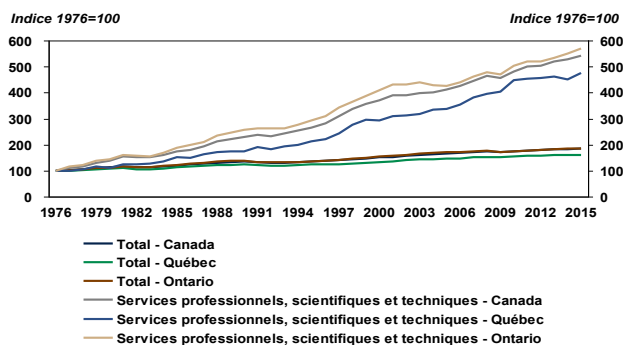
Les services professionnels, scientifiques et techniques (SPST) regroupent les travailleurs dans les services juridiques, comptables, l'architecture, le génie, le design, la conception de systèmes informatiques, la gestion, les conseils scientifiques et techniques, la recherche et le développement scientifique, la publicité, les relations publiques, les études de marché, les sondages d'opinion, la photographie, la traduction et même les services vétérinaires.

Il s'agit là d'une gamme d'activités très vaste, mais dont l'un des dénominateurs communs est le haut niveau de formation requis pour y travailler. Fait à noter, ce grand regroupement ne comprend pas les professionnels de la santé qui se retrouvent dans le groupe : « Soins de santé et assistance sociale », selon la classification utilisée par Statistique Canada.

En 2015, on dénombrait 315 700¹ postes dans ce secteur, soit 7,7 % de l'emploi au Québec. C'est bien davantage qu'en 1976 (première année où la donnée était disponible) et qu'en 2000, où ce pourcentage était respectivement de 2,6 % et de 5,7 %. Entre 1976 et 2015, la croissance s'est chiffrée à 376 %! C'est donc dire que l'on comptait presque cinq fois plus de travailleurs dans le secteur en 2015 qu'en 1976 (66 300). Cette avancée est nettement plus rapide que l'emploi total au Québec qui a progressé de 61,1 % durant cette période (graphique 1).

¹ Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Graphique 1 – L'emploi des SPST* a évolué plus rapidement que l'emploi en général



* SPST : Services professionnels, scientifiques et techniques
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Cet accroissement dans les SPST peut sembler fulgurant, mais lorsqu'on le compare avec le Canada et l'Ontario, on réalise qu'il ne s'agit pas d'un phénomène exclusivement québécois. Pour la période comprise entre 1976 et 2015, le nombre d'emplois dans les SPST a crû de 440,1 % au Canada et de 468,8 % en Ontario, soit encore plus rapidement qu'au Québec. Par contre, depuis l'année 2000, le Québec fait meilleure figure (tableau 1 à la page 2). La croissance des SPST s'est chiffrée à 61,8 % alors qu'elle s'est établie à 46,0 % au Canada et à 39,0 % en Ontario. Le constat demeure le même lorsque l'on effectue la comparaison en calculant avec des moyennes de trois ans (2000-2002 et 2013-2015).

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Joëlle Noreau
Économiste principale

418-835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 5562450
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Tableau 1 – Croissance de l'emploi de 2000 à 2015

		Nombre (en milliers)		Variation en %
		2000	2015	
Emploi total	Canada	14 760,1	17 946,6	21,6
	Québec	3 401,5	4 097,0	20,4
	Ontario	5 814,9	6 923,2	19,1
SPST*	Canada	935,7	1 365,8	46,0
	Québec	195,1	315,7	61,8
	Ontario	416,9	579,6	39,0
		Moyenne 3 ans		
		Nombre (en milliers)		Variation en %
		2000-2002	2013-2015	
SPST*	Canada	970,0	1 336,7	37,8
	Québec	202,2	307,1	51,9
	Ontario	431,3	560,7	30,0

* Services professionnels, scientifiques et techniques
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

DU TRAVAIL À TEMPS PLEIN

En 2015, la part du travail à temps plein dans les SPST se chiffrait à 86,6 %. Il s'agit d'une diminution par rapport à 1976 (92,3 %) et à 2000 (88,5 %). Toutefois, les travailleurs à temps plein y sont nettement plus présents que dans la moyenne québécoise. Un bref retour dans le temps permet de constater que la part occupée dans l'ensemble des emplois au Québec a diminué pour passer de 91,0 % en 1976, à 83,2 % en 2000, puis à 80,3 % en 2015. À 86,6 %, l'emploi à temps plein dans les SPST demeure plus fréquent que pour l'ensemble des travailleurs québécois.

La comparaison avec le Canada et l'Ontario permet de constater que le travail à temps plein occupait 85,6 % des travailleurs dans les SPST au Canada en 2015 et que ce pourcentage était de 86,5 % en Ontario. Pour les années 1976 et 2000, le Québec comptait une part de l'emploi à temps plein plus élevée dans les SPST qu'au Canada et en qu'Ontario.

LES TRAVAILLEURS AUTONOMES À L'HONNEUR

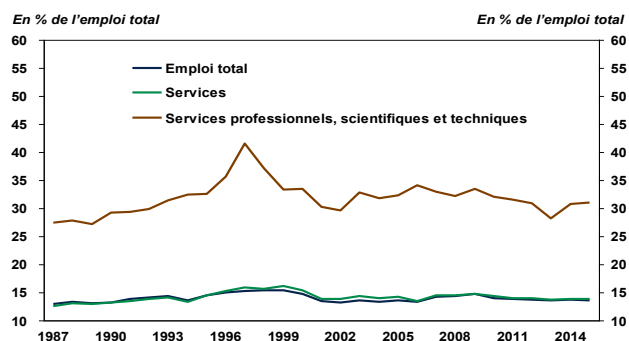
Les travailleurs autonomes sont, toutes proportions gardées, bien plus nombreux dans les SPST qu'en général au Québec (graphique 2). Ce phénomène est observé également au Canada et en Ontario (tableau 2). En 2015, la part de l'emploi autonome dans les SPST était estimée à 31,0 % au Québec, à 33,1 % au Canada et à 34,0 % en Ontario. Il faut reconnaître

Tableau 2 – Évolution de la part de l'emploi autonome dans l'emploi (en %)

	1987		2000		2015	
	Emploi	SPST*	Emploi	SPST*	Emploi	SPST*
Canada	13,8	27,4	16,1	34,4	15,4	33,1
Québec	13,0	27,4	14,8	33,4	13,6	31,0
Ontario	11,7	24,9	15,5	34,3	15,7	34,0

* Services professionnels, scientifiques et techniques
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Graphique 2 – Québec : la part du travail autonome est beaucoup plus élevée dans les SPST*



* SPST : Services professionnels, scientifiques et techniques
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

que ces pourcentages sont nettement supérieurs à ceux de la moyenne de l'emploi total qui se situait respectivement à 13,6 %, à 15,4 % et à 15,7 % cette même année.

On comptait presque 100 000 travailleurs autonomes au Québec (98 000) œuvrant dans les SPST en 2015. Ils étaient estimés à 65 000 en 2000 et à 29 500 en 1987 (première année où la donnée était disponible). C'est une progression appréciable. En 2015, le Québec comptait 559 100 travailleurs autonomes au Québec. C'est donc dire qu'au moins un travailleur autonome sur six provenait des SPST.

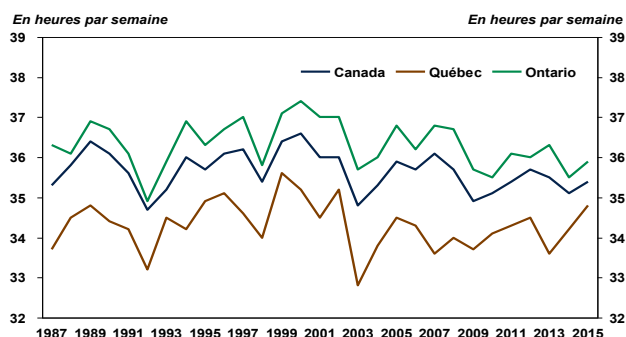
DES HEURES DE TRAVAIL PLUS LONGUES

Au Québec, les heures effectivement travaillées² hebdomadairement dans les SPST étaient plus nombreuses que celles de la moyenne québécoise. En 2015, elles s'établissaient respectivement à 33,8 heures et à 31,5 par semaine. Le constat est le même au Canada et en Ontario. Fait à noter, le nombre d'heures effectivement travaillées par semaine a diminué depuis 1987 (première année où la donnée était disponible) tant au Québec, au Canada qu'en Ontario.

Il est intéressant d'observer la différence dans les heures effectivement travaillées entre les travailleurs autonomes et les salariés du secteur des SPST. Les graphiques 3 et 4 à la page 3 sont assez éloquentes. On remarque que c'est du côté des travailleurs autonomes que le nombre d'heures a diminué. À quoi peut-on attribuer ce phénomène? Le vieillissement des propriétaires d'entreprises serait-il une piste de travail? Le nombre de professionnels travailleurs autonomes choisissant de réduire les heures de travail au fil du temps tout en demeurant sur le marché du travail

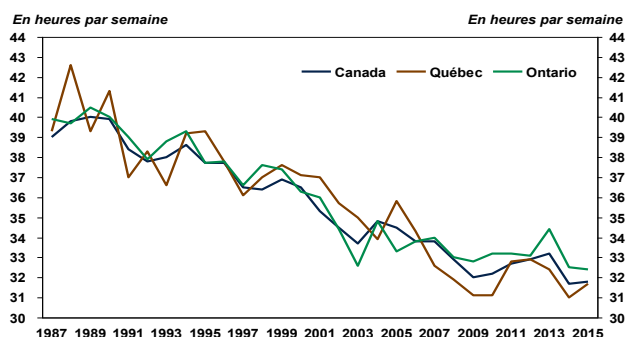
² Selon Statistique Canada, *Enquête sur la population active* : « Nombre d'heures pendant lesquelles l'enquête a effectivement travaillé au cours de la semaine de référence, ce qui inclut les heures rémunérées et non rémunérées. Depuis janvier 1997, le questionnaire de l'enquête sur la population active permet de recueillir des réponses allant jusqu'à 168 heures par semaine. Avant 1997, la limite supérieure était de 99 heures. »

Graphique 3 – Il y a une relative stabilité des heures effectivement travaillées par les employés des SPST*



* SPST : Services professionnels, scientifiques et techniques
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Graphique 4 – Le nombre d’heures effectivement travaillées des travailleurs autonomes des SPST* a diminué



* SPST : Services professionnels, scientifiques et techniques
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

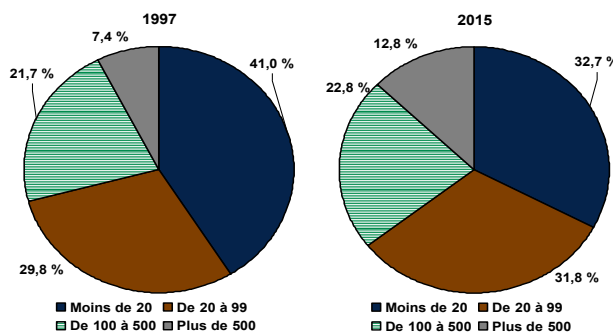
pourrait-il être un facteur explicatif? Par ailleurs, le démarrage de nouvelles carrières dans la consultation après une retraite hâtive serait également une avenue à explorer.

PRÉSENTS DANS LES PETITES, LES MOYENNES ET LES GRANDES ENTREPRISES

On retrouve des emplois dans les SPST dans toutes les catégories d’entreprises. En 2015, la répartition était la suivante : 32,7 % dans les sociétés de moins de 20 employés, 31,8 % dans celles comptant entre 20 et 99 employés, 22,8 % chez les 100 à 500 employés et 12,8 % dans les 500 employés et plus (graphique 5). Cette répartition n’est pas très différente de celle observée pour l’ensemble des secteurs d’activité économique au Québec.

Toutefois, c’est en regard de la répartition observée en 1997 qu’elle se distingue (première année où la donnée est disponible). La part des entreprises comptant moins de 20 employés se chiffrait à 41 % et celle des plus de 500 employés était de 7,4 %. On constate que depuis presque une vingtaine d’années, les emplois des SPST se retrouvent davantage dans des entreprises comptant 20 employés et plus.

Graphique 5 – SPST* : la répartition des emplois entre les différentes tailles d’entreprises a changé



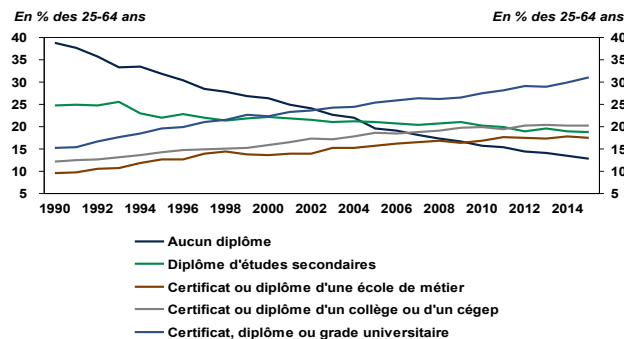
* SPST : Services professionnels, scientifiques et techniques.
Note : Le total peut ne pas être égal à 100 en raison des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

UNE MAIN-D’ŒUVRE QUI A SUPPORTÉ LE MOUVEMENT

On peut croire qu’au fil du temps, l’expansion du secteur des SPST est attribuable à la complexification des activités économiques, notamment, à une demande accrue pour des spécialistes. Toutefois, cette croissance des emplois dans les SPST n’aurait pu se concrétiser si la main-d’œuvre québécoise n’avait pas répondu à l’appel.

Ainsi, au Québec, en l’espace de 25 ans (1990 à 2015), la part des 25 à 64 ans qui n’avaient aucun diplôme d’études est passée de 38,7 % à 12,8 % (graphique 6). Ceux qui possédaient un diplôme d’études secondaires sont passés de 24,6 % à 18,7 % au profit de la hausse des détenteurs de certificat ou de diplôme d’une école de métier (de 9,5 % à 17,5 %), d’un collège ou d’un cégep (12,1 % à 20,1 %) ou, encore, d’un certificat, d’un diplôme ou d’un grade universitaire (15,2 % à 31,0 %). Parmi eux, ceux ayant complété un baccalauréat sont passés de 8,3 % à 18,4 %. Ce changement dans le niveau de formation scolaire des 25 à 64 ans n’est certes par étranger à la progression fulgurante du secteur des SPST.

Graphique 6 – Québec : la formation scolaire des 25-64 ans a passablement augmenté depuis 25 ans



Sources : Statistique Canada, données adaptées par l’Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

UNE CADENCE QUI SERA DIFFICILE À MAINTENIR

L'emploi dans les SPST continuera-t'il à progresser comme il l'a fait au cours des 15 dernières années? La réponse dépend d'une foule de facteurs. Il y a, entre autres, la demande pour ces services. Cette dernière repose à la fois sur le dynamisme de l'économie québécoise et sur celui de ses partenaires commerciaux. Pour le Québec, les perspectives démographiques ne permettent pas de tabler sur une croissance générale très rapide dans les prochaines années ni pour la prochaine décennie. Pourtant, la demande pour les SPST pourrait croître notamment en raison de la complexification des activités économiques qui exige de plus en plus de spécialistes.

Par ailleurs, la compétence et l'expertise des firmes québécoises sont reconnues, et ce, dans maints domaines (conception de systèmes informatiques, gestion de l'eau et ingénierie, notamment). Les besoins des partenaires commerciaux du Québec sont un autre aspect de la demande pour les SPST. Dans la mesure où ces pays connaîtront un développement économique rapide, ils pourront avoir recours aux entreprises d'ici, ce qui multipliera les occasions d'affaires et, par conséquent, l'emploi. Les firmes québécoises de génie connaissent bien la filière internationale : elles sont présentes sur ces marchés depuis une cinquantaine d'années.

L'exportation des services est un aspect peu connu des échanges internationaux. En 2014, le Québec a vendu pour une valeur de 18,3 G\$ de services hors du Canada et 33,8 G\$ dans les autres provinces canadiennes et les territoires³. De 2010 à 2014, la croissance des exportations s'est chiffrée à 23,1 % à l'international et à 15,5 % dans le reste du Canada. Parmi les dix principaux produits et services exportés dans les autres provinces et les territoires en 2011 (dernière année où la donnée était disponible), les services professionnels, à l'exclusion des logiciels et de la R et D, se trouvaient au septième rang avec un montant estimé à 2,9 G\$. C'est davantage que les produits chimiques, les produits métalliques de première transformation ou, encore, les minerais et concentrés de métaux pris isolément.

Au chapitre du commerce international, les accords commerciaux se sont multipliés dans le monde et le Canada a conclu de nombreux partenariats ces dernières années. Toutefois, les changements dans les règles commerciales pourraient modifier les perspectives qui sont positives actuellement. Dans son dernier rapport, l'Organisation

mondiale du commerce a relevé que durant la période de la mi-mai 2015 à la mi-octobre de la même année, pour les pays du G20 et pour les services, « la plupart des politiques adaptées au cours de la période d'examen s'inscrivent dans un cadre de libéralisation⁴ ». Ceci augure bien, mais le fait de spécifier « la plupart » permet également de constater qu'il n'y a pas que des mesures favorables. Rien n'est acquis.

Du point de vue de la main-d'œuvre, les dernières perspectives à moyen et à long terme d'Emploi-Québec permettent d'espérer une progression du nombre de travailleurs dans cette sphère d'activité. Bien que les SPST soient compris dans un grand ensemble appelé les « services à la production » qui compte également le commerce de gros, le transport et l'entreposage, les finances, assurances, immobilier et location, les services aux entreprises, bâtiments et soutien, toute la croissance attendue d'ici 2024 ne saurait être uniquement le fait de tous les autres secteurs énumérés ci-dessus. Ainsi, pour la période de 2014 à 2024, les services à la production connaîtraient une croissance estimée à 7,2 %, une hausse supérieure à celle attendue pour la moyenne de l'emploi au Québec (5,9 %).

TRAVAILLER À LA FOIS SUR LA DEMANDE ET L'OFFRE

Le Québec n'a pas toutes les clés en main, notamment celles qui permettent d'ouvrir les marchés extérieurs et de dicter la demande étrangère. Cependant, il dispose de certaines d'entre elles. La première vient des besoins de l'économie québécoise en SPST. De quelle façon? Notamment, en mettant à jour ses moyens de production industrielle pour être concurrentiel, par la gestion moderne et rigoureuse des ressources et de l'environnement, par l'entretien de ses infrastructures, dans l'audace qu'il aura à aménager les milieux de vie urbains et ruraux et par la recherche de gains de productivité des entreprises qui auront recours aux experts de services professionnels, scientifiques et techniques.

La seconde clé est celle de la formation de la main-d'œuvre. Elle permet de constituer un bassin de travailleurs qualifiés, compétents et polyvalents : autant de raisons de promouvoir la persévérance scolaire et la formation en entreprise. Les promesses sont grandes, les défis aussi.

Joëlle Noreau
Économiste principale

³ Statistique Canada et Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations du Québec dans « Le commerce extérieur du Québec », *Le Calepin*, édition 2015 p.15

⁴ OMC, « L'OMC indique que le nombre de nouvelles restrictions commerciales appliquées par le G20 se stabilise mais que le stock existant augmente », 2 novembre 2015. https://www.wto.org/french/news_f/news15_f/trdev_02nov15_f.htm